

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° CE1397

présenté par

Mme Taurine, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Au 1° de l'article L. 1 code rural et de la pêche maritime, après les mots : « diversifiée », sont insérés les mots : « et équilibrant protéines d'origine animale et végétale, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La consommation globale de protéines animales est en constante augmentation. L'agriculture mondiale ne pourra pas satisfaire l'ensemble des besoins des populations à la hauteur de l'actuelle consommation des pays développés sans provoquer de nombreux problèmes environnementaux, climatiques et de santé publique. De plus, les activités agricoles et alimentaires représentent 36 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) françaises. Dans la ration moyenne d'un Français, les protéines animales représentent 67 % des GES émis.

Le CNRS constate dans une récente étude la disparition d'un tiers des oiseaux en 15 ans. En cause : la fin des jachères imposées par la PAC, l'agriculture intensive en monoculture et la généralisation des néonicotinoïdes qui ont participé amplement de l'effondrement des populations d'insectes (80 % disparus en 30 ans). 35 % du blé européen est destiné à l'alimentation animale. Plus largement, les animaux sont les premiers consommateurs de céréales en France. Ainsi, en termes de surface, l'alimentation animale mobilise en France 14 millions d'hectares de cultures fourragères et 4 millions de céréales, oléagineux, protéagineux, représentant respectivement 50 % et 14 % des surfaces agricoles françaises. Il faut 7 Kg de céréales pour produire 1 Kg de bœuf et 2 Kg pour produire 1 Kg de poulet.

Il faut rendre la transition des élevages français et l'amélioration du bien-être animal économiquement viables. Et faire disparaître les pratiques qui font du tort tant sur le plan environnemental qu'économique. Il est donc nécessaire de diminuer sensiblement notre consommation de protéines animales par habitant. Il ne s'agit pas de ne pas en consommer, mais de consommer « Moins et Mieux ». C'est pourquoi cet amendement, à l'initiative de France Nature

Environnement, vise à inclure un objectif de rééquilibrage des protéines animales et végétales dans les objectifs de la politique nationale de l'alimentation.